

Après le **succès** de notre pétition contre la suppression du statut de fonctionnaire qui a obtenu, rappelons-le, plus de 15'000 signatures et la **victoire** remportée à fin avril par le Cartel sur tous les objets qu'il a combattus en référendum, il est temps de se retrouver en

## ASSEMBLEE GENERALE DU PERSONNEL

pour discuter de la suite à donner à notre mouvement et à ses revendications !

En effet, le Cartel a rencontré à deux reprises le Conseil d'Etat (les 21 mars et 26 avril) afin de commencer les discussions (oserait-on parler de négociations... ?) sur le projet de budget 2006.

Sur 2005, malgré une mobilisation tout au long de l'année, nous n'avons rien obtenu : pas d'annuité, pas de progression de la prime de fidélité et une indexation de 0,75 % couvrant à peine la moitié du renchérissement réel.

### ALORS QUE FAIT-ON !?

Au verso de ce tract vous trouverez le tableau des revendications que le Cartel a envoyé en date du 25 mai au Conseil d'Etat, en réponse à la demande de ce dernier.

Mais sans votre appui, chères et chers collègues, nous n'avons que peu de chances d'obtenir quoi que ce soit. Votre soutien, vos idées, et votre détermination combative sont indispensables. Alors venez toutes et tous le

### JEUDI 16 JUIN A 20 HEURES A LA SALLE DU MÔLE

(Rue du Môle 21, aux Pâquis, dans une petite rue perpendiculaire entre la rue de Berne et la rue de Lausanne)

pour faire le point sur la situation et réfléchir aux moyens de lutte à mettre en place pour espérer pouvoir infléchir le cours des choses.

Un élément s'ajoute à la discussion sur le budget : tout laisse à penser que le Conseil d'Etat pourrait prendre des mesures immédiates sur l'exercice 2005 déjà, pour « compenser » les effets évidents du résultat de la votation sur les comptes. Nous devons donc nous attendre prochainement à de très désagréables nouvelles, concernant les postes par exemple.

*Trois ans de prison pour des piquets de grève ?*

*C'est ce que risquent nos cinq camarades syndicalistes genevois.*

*C'est le syndicalisme que l'on traduit en justice ! STOP !*

**Négociations 2005**  
**Propositions des associations représentatives du personnel**

<b>Association</b>	<b>Thèmes</b>	<b>Points précis</b>	<b>Position et demandes</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Priorisation (1, 2 ou 3)</b>
CARTEL INTERSYNDICAL	SALAIRES ET MÉCANISMES	1- indexation 2- annuités 3- prime de fidélité	Application intégrale de la loi sur les traitements, + rattrapage complet de l'indexation	Les économies réalisées sur la masse salariale dans le budget 2005 s'élèvent à 61 millions !	<b>1</b>
CARTEL INTERSYNDICAL	BUDGET 2006: REFUS DE COUPES	Budget 2006: aucune coupe dans les subventions ou dans le social	Suspension du 'Plan financier quadriennal'(PFQ), et <i>principe d'accord pluriannuel</i> avec la FP	Les économies réalisées dans le domaine des subventions et prestations sociales: 83 millions !	<b>1</b>
CARTEL INTERSYNDICAL	BUDGET 2006: REFUS DE "GE-Pilote"	Budget 2006: accentuer la participation du personnel plutôt que "Ge-Pilote"	Suspension du projet 'Ge-pilote', lié au PFQ, et instrument du programme d'économies	Le projet "Ge-Pilote" est axé sur la notion 'crise des dépenses' plutôt que 'crise des recettes'	<b>1</b>
CARTEL INTERSYNDICAL	EFFECTIFS	Ouverture de négociations centrales sur les effectifs dans tous les secteurs	Sur base indicateurs et ratios, engagement du personnel nécessaire aux prestations	Stagnation globale des effectifs à l'Etat depuis 14 ans, malgré augmentation population	<b>1</b>
CARTEL INTERSYNDICAL	RESPECT DES ACCORDS	Respect intégral des accords passés avec le personnel hospitalier	Application intégrale des accords entre organisations du personnel et HUG (accords de 2002)	Accords pour 2003 à 2006 sur postes, horaires, conditions de travail, remplacements, santé et sécurité au travail, locaux, crèches, etc.	<b>1</b>
CARTEL INTERSYNDICAL	PERSONNEL NOUVEAU	a) Engagements directement en classe de fonction	b) Octroi de la prime de fidélité aux personnes nouvellement engagées	Améliorer l'attractivité des fonctions de service public et promouvoir la relève	<b>1</b>
CARTEL INTERSYNDICAL	DROITS SYNDICAUX	Reconnaissance réelle des droits syndicaux et fin du harcèlement	Octroi de décharges en temps ( $\pm$ 0.2% des postes), réunions possibles sur temps de travail	Négociations régulières entre les organisations représentatives et directions / départements	<b>1</b>
CARTEL INTERSYNDICAL	ÉGALITÉ et REVALORISATION	Revalorisation professionnelle & salariale, notamm. fonctions occupées par des femmes	+ Suppression de toute discrimination (sexe, nationalité, handicap, etc.)	Les revalorisations (ex: SEF) doivent être réelles et appliquées (avec calendrier), et la non-discrimination doit être suivie (bilans)	<b>1</b>
CARTEL INTERSYNDICAL	TEMPS DE TRAVAIL	a) Diminution du temps de travail (sans diminuer salaires)	b) Octroi du pont de fin d'année	Compensation partielle de l'augmentation de productivité	<b>1</b>
CARTEL INTERSYNDICAL	SANTÉ-SÉCURITÉ	Protection santé-sécurité au travail: application directives MSST	Réunions d'information dans les secteurs sur la prévention; moyens pour MSST.	Directives et règlements prévoient des heures pour médecins spécialistes et responsables sécurité	<b>1</b>
CARTEL INTERSYNDICAL	RELATIONS DE TRAVAIL 'MOBBING'	Rapports de travail: prévention du harcèlement, prévention des conflits	Mise à jour immédiate des dispositions légales contre le harcèlement: finalisation travaux	Respect du personnel (compétences, savoirs, expérience, personnalité) et de ses statuts	<b>1</b>
CARTEL INTERSYNDICAL	'PLEND'	a) Maintien des dispositions de 'prétraite' (PLEND)	b) Remplacement sans délai après départ des titulaires	Coûts du PLEND largement compensé par économies; promotion de la relève	<b>1</b>
CARTEL INTERSYNDICAL	DÉFENSE DU STATUT, <i>action du Conseil d'Etat</i>	Mise en œuvre d'une défense des services publics et du statut du personnel	Responsabilité du Conseil d'Etat dans la préservation du statut des fonctionnaires	Le PL-9275 est, avec le PFQ et Ge-Pilote, la 3ème mesure d'attaque contre les services publics	<b>1</b>